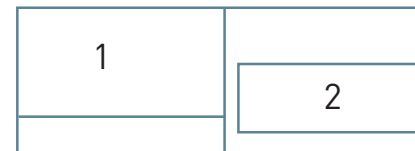




- 1 La vallée de l'Esch en amont de Manonville © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Les méandres de l'Esch dans la «Petite Suisse lorraine» © FRANÇOIS SCHWAAB





Vallée de l'Esch de Ansauville à Jézainville



Superficie : 1 774 ha

Département : Meurthe-et-Moselle

Maître d'ouvrage : PNRL

Opérateur : PNRL

Une vallée alliant naturalité et charme pittoresque

Le site « Vallée de l'Esch, de Ansauville à Jézainville », implanté au cœur du territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine, constitue un trait d'union entre la Forêt de la Reine et la vallée de la Moselle. Il intègre la vallée au relief marqué, entre Martincourt et Jézainville, qui porte le nom de « Petite Suisse lorraine » en raison de la qualité de son paysage, remarquablement bien préservé.

Le territoire du site suit le ruisseau d'Esch depuis sa naissance dans les forêts humides de la Reine jusqu'à son embouchure dans la Moselle à Pont-à-Mousson. L'Esch est une rivière assez irrégulière qui s'écoule à travers la plaine de la Woëvre, entre Ansauville et Manonville, puis à travers les côtes de Moselle, où le ruisseau a creusé de profondes entailles.

La rivière présente un profil « inverse » par rapport aux profils classiques des cours d'eau : elle coule d'abord très calmement dans sa partie amont, ce qui a largement favorisé les opérations hydrauliques lourdes et très dégradantes pour la rivière, puis plus en aval, lors de la traversée des côtes de Moselle, elle prend un aspect beaucoup plus naturel et s'écoule au gré des nombreux méandres qu'elle a dessinés au cours des siècles.

Le site réunit des milieux caractéristiques de la Woëvre argileuse et des côtes calcaires du Bajocien, aussi diversifiés que des prairies mésotrophes* (*Habitat 6510*), des fragments de forêt alluviale* (*Habitat prioritaire 91E0*), des pelouses calcicoles* et sèches à Orchidées (*Habitat prioritaire 6210*), des formations à Buis (*Habitat 5110*), des hêtraies neutrophiles* collinéennes* (*Habitat 9130*), des hêtraies-chênaies calcicoles* médio-européennes* (*Habitat 9150*) et des érablaies de ravin ou de fonds de vallons froids (*Habitat prioritaire 9180*). Dans la partie aval, le cours d'eau mésotrophe* à Renoncule flottante (*Habitat 3260-5*) et ses abords, ainsi qu'un réseau de gouffres et de failles karstiques* (*Habitat 8310*), complètent la richesse de ce territoire.





1 L'Esch dans sa traversée des côtes de Moselle © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Oreillard gris en vol © HUGO WILLOCKX



Les eaux de la rivière sont de bonne qualité et hébergent plusieurs espèces d'intérêt communautaire, comme la Mulette épaisse, la Lamproie de Planer, la Bouvière et le Chabot commun. L'Agrion de Mercure et le Cuivré des marais fréquentent les fossés et les prairies humides.

La vallée, qui subit régulièrement des inondations importantes, reste dominée par des prairies de fauche. Cette vaste zone d'expansion des crues joue un rôle primordial en termes de lutte contre les inondations, en particulier pour les secteurs urbanisés situés plus en aval, dont l'agglomération de Pont-à-Mousson. Dans les forêts, les fonds de vallons froids constituent des habitats naturels d'une grande richesse floristique, caractérisée par le mélange de nombreuses essences arborescentes* et par une valeur biologique élevée. Ils abritent en effet de nombreuses espèces montagnardes exceptionnelles dans nos régions de plaine, reliques des glaciations du quaternaire et réfugiées au cœur des vallons froids, comme la Lathrée écailleuse, ou encore la Gagée jaune, espèce protégée au niveau national. Ces espèces et bien d'autres constituent un tapis floral printanier d'une incroyable luxuriance.

Tout aussi riches mais d'aspect radicalement différent, les pelouses abritent des plantes à affinités méditerranéennes, spécialisées dans la résistance à la sécheresse et aux fortes températures, telles que certaines orchidées ou l'Anémone pulsatille, le Thym et la Marguerite de la Saint-Michel. La pelouse des Pontances à Jézainville est certainement l'une des plus belles de Lorraine. La diversité des milieux s'y accorde avec un cortège varié d'espèces animales, parmi lesquelles on peut citer pour les insectes, le Damier de la Succie et l'Azuré de la Croisette. Ce dernier est fortement lié à sa plante-hôte, la Gentiane Croisette, plante très rare et protégée en Lorraine, qui s'avère présente de manière très ponctuelle sur le site.

Les grottes, les gouffres et les anciennes carrières présentes sur le site abritent un nombre remarquable d'espèces de Chiroptères durant toutes les saisons. Parmi celles inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore », nous pouvons mentionner le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Vespertilion à oreilles échanquées, le Vespertilion de Bechstein et le Grand murin. Neuf espèces inscrites à l'annexe IV y ont également été observées : Le Vespertilion de Daubenton, le Vespertilion de Natterer, le Vespertilion de Brandt, le Vespertilion à moustaches, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, la Sérotine commune, la Pipistrelle commune et l'Oreillard roux. Au total, 15 espèces représentées en Lorraine ont été inventoriées dans ce site.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Vallée de l'Esch, de Ansauville à Jézainville » s'étend sur 18 communes et il est très fréquenté par les randonneurs qui utilisent les nombreux sentiers et le GR5 qui traverse le site.

Les enjeux de préservation du site sont principalement liés à la conservation des habitats naturels :

- Pour les pelouses, il s'agit essentiellement de les préserver de la fermeture* par enrichissement. La pelouse des Pontances, propriété de la commune de Jézainville et s'étendant sur une superficie de 36 ha, est gérée par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL) depuis 1992 dans le cadre d'un bail emphytéotique*.
- Le maintien des prairies dans un bon état de conservation passe par la pérennisation de pratiques agricoles extensives*, qui permettront également d'y préserver l'habitat des insectes.
- En ce qui concerne les vallons froids, une gestion en futaie irrégulière et mélangée paraît la plus adaptée à la fragilité de l'habitat ; par ailleurs le gestionnaire forestier doit résister à la tentation de tracer une desserte forestière le long du vallon, solution aisée de vidange des bois, mais entraînant de manière certaine la destruction de l'habitat naturel.
- La conservation de la qualité du ruisseau d'Esch en lui-même justifie la mobilisation des acteurs locaux. Ainsi, la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, a mené en 2008-2009 une étude sur le peuplement piscicole et les milieux aquatiques du ruisseau d'Esch. La finalité de cette démarche est de mettre en œuvre un plan de requalification et de gestion de la rivière et d'atteindre les objectifs de qualité fixés au niveau européen par la « Directive Cadre sur l'Eau ».

- Une attention particulière est portée au ruisseau de l'Heymonrupt, car la fédération a pour objectif de rendre cet affluent fonctionnel pour la réalisation du cycle biologique de la Truite fario et de disposer ainsi d'un « ruisseau pépinière ». Dans cet objectif, l'Heymonrupt est fermé à la pêche par arrêté préfectoral.
- De plus, en 1999, la diachase* du Trou du gros bois a été mise en sécurité par le CSL dans le cadre du programme LIFE Chauves-souris transfrontalier (LIFE Nature 95/D/A22/EU/00045). Il s'agit d'un site d'hibernation et de swarming* pour plusieurs espèces de Chiroptères d'intérêt communautaire dont le suivi est assuré par la CPEPESC Lorraine.

Cette vallée aujourd'hui si paisible et bucolique fut pendant très longtemps le siège d'une activité métallurgique. En effet, depuis les débuts de l'âge du fer, les hommes y ont exploité des gisements de minerai ferrugineux et l'extraction du métal se faisait à l'aide de « bas fourneaux », cavités creusées dans le sol généralement à flanc de coteau dans lesquels on plaçait le minerai mélangé au charbon de bois et alimentées en oxygène par de l'air mis sous pression à l'aide de soufflets. Au XVII^e siècle, les seigneurs de la région se fournissaient en boulets de canon aux forges du Val de Grené. Aujourd'hui, à cet endroit, la forêt a repris ses droits ; cependant, en fouillant un peu dans les talus environnants, il est facile de trouver des scories, dernières preuves de l'activité industrielle de l'endroit.

Habitats représentés dans ce site

3260 5110 6210 6510 8310 9130 9150 9180 91E0

Espèces représentées dans ce site

1032 1044 1060 1065 1096 1134 1163 1166 1303 1304 1308
1321 1323 1324

Documentation

CPEPESC LORRAINE (2007 & 2009)
CSL - SELINGER-LOOTEN R. (2005)
ONEMA (2007)

